# LE P'TIT DORANAIS

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE
NUMERO 18 – EDITION DU 09/07/2025

SIÈGE DE LA RÉDACTION : 10 RUE DES LILAS – TÉL : 03 84 56 10 27 – MAIL : MAIRIE.DORANS@ORANGE.FR
SITE : WWW.MAIRIE-DORANS.COM – APPLICATION INTRAMUROS DISPONIBLE SUR MOBILE ET TABLETTE

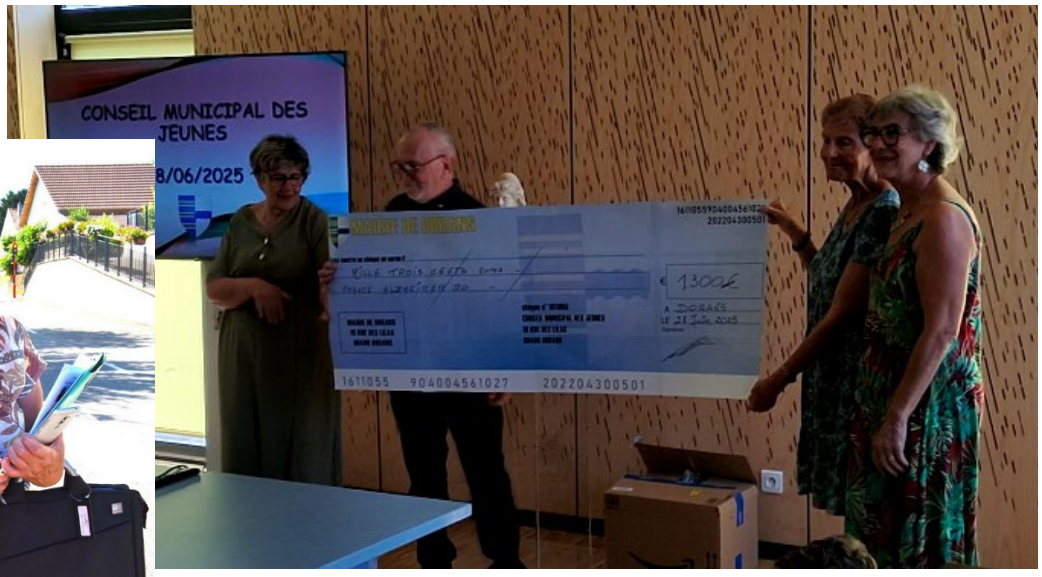

## CMJ, FLEURISSEMENT, CAMOUTCHOTS, PTITS COUPS 2 MAINS : RETOUR SUR 2 MOIS FRÉNÉTIQUES

## CMJ : UNE FIN D'ANNÉE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES

Pour cette fin de session 2024 – 2025, nos jeunes conseillers n'ont pas chômé.

Tout d'abord, ils avaient donné rendez-vous aux habitants le 16 juin, pour le traditionnel nettoyage de printemps. 10 adultes et 20 enfants étaient présents, et après 1h30 d'efforts, 20.44 kg ont été récoltés. C'est la preuve que grâce à l'effort de tous, notre commune devient de plus en plus propre. Cette matinée s'est terminée autour d'une collation bien méritée.

15 jours plus tard, le 28 juin, notre CMJ concluait son année par la remise du chèque des bénéfices récoltés lors de son action du 18 mai.

En préambule, le visionnage retraçant l'année qui venait de s'écouler, a permis de constater que ce fut encore une très belle année.

Et c'est avec joie que Mr Paul Arthaud, Président de la l'association France Alzheimer 90 Territoire de Belfort, a reçu un chèque d'un montant record, pour une action du CMJ, de 1200€.
Bravo au CMJ pour cette année et à la session prochaine !

## VILLES ET VILLAGES FLEURIS : UN PEU PLUS PRÈS DE LA SECONDE FLEUR

Cette année, la Commission Fleurissement, a eu l'honneur de recevoir le jury départemental des villes et villages fleuris, mais également le jury régional.

Ces derniers ont été reçus par l'équipe de Patrice, le 28 juin dernier. Pendant 1h30, tous ont déambulé dans le village, où il a été expliqué au jury les actions menées et les végétaux sélectionnés pour rendre notre village plus vert et écologique.

Le 15 juillet, ce fût au tour du jury départemental de découvrir les plantations et décorations de la commune. Après une heure de balade, le jury est reparti enchanté de ce qui leur a été proposé.

Le bilan de ces deux visites est que la seconde fleur est plus que jamais à portée de main, et nul doute que la persévérance de la commission Fleurissement aura raison de cette obtention dans les années à venir.

## VIDE-GRENIER, FEUX DE LA ST-JEAN : 2 MOIS INTENSES POUR LE BONHEUR DE TOUS

S'il y a bien 2 dates à cocher dans son calendrier, ce sont bien celles du vide grenier et des Feux de la St-Jean des Camoutchots.

Le 4 mai tout d'abord, a eu lieu le vide grenier. Malgré une météo capricieuse, cela n'a pas empêché les chineurs et autres amateurs du genre à flâner tout au long de la rue de la Charme dans l'espoir de trouver la perle rare. Une édition, certes humide, mais réussie malgré tout.

Un mois et demi plus tard, le 14 juin, tous se sont donnés rendez-vous pour les traditionnels Feux de la St-Jean. Au programme, marché local, manège pour les enfants, concert de musique. Tout cela sous une météo radieuse et une restauration délicieuse, notre association avait mis les petits plats dans les grands. Cette journée s'est finie par une flambée qui a ravi petits et grands.

## FÊTES DES ÉCOLES : CHANT, DANSE ET KERMESSE POUR UNE JOURNÉE DE FOLIE !

Le 28 juin sentait bon la fin d'année scolaire. Et quoi de mieux qu'une belle fête des écoles et une belle kermesse. Les P'tits Coups 2 Mains avait bien fait les choses en concoctant jeux, restauration et sucreries à destination des grands et petits.

Pendant 1h30, les maternelles puis primaires ont enchainé danses et chants sous la houlette des maîtresses et ATSEM, pour le plus grand plaisir des parents et grands-parents.

Une fois le spectacle terminé, il était temps de s'amuser. L'équipe d'Aurélie avait préparé près d'une dizaine de jeux, qui ont ravi les enfants.

Encore une belle réussite de la part des écoles et des P'tits Coups 2 Mains.

Présents : 10 conseillers
Excusés : Michel FOLLOT
André LEMBLÉ (procuration à Nelly WISS)
Philippe PERRET (procuration à Brigitte PAROLA)
Frédéric DEMOLY (procuration à Michel HENZELIN)
Absent : Laurent FRUHAUF

Secrétaire de séance : Brigitte PAROLA

## APPROBATION DES DECISIONS PRISES EN CONSEIL MUNCIPAL DU 25/03/25 ET 03/04/25

- Vote des taux d'imposition 2025 : **Le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité pour l'augmentation de 1%.**
- Plan de financement prévisionnel et demande de subvention pour la pose de bordures et caniveaux avec enrobés, rue des Églantines : **Adoptée à l'unanimité**
- Vote du compte financier unique 2024 : **Le conseil municipal vote le CFU 2024 de notre commune (1 abstention).**
- Affectation des résultats : **Adoptée à l'unanimité**
- Attribution des subventions 2025 : **Adoptée à l'unanimité**
- Vote du budget 2025 : **Adoptée à l'unanimité**
- Adhésion au groupement de commandes coordonné par le conseil départemental du territoire de Belfort pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier : **Adoptée à l'unanimité**
- Amortissement des subventions d'équipement : **Adoptée à l'unanimité**

## AVENANT N° 2 DE LA CONVENTION POUR L'ADHÉSION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AU SERVICE DES GARDES CHAMPÊTRES

Mr Le Maire expose au Conseil Municipal l'avenant n°2 de la convention d'adhésion des collectivités territoriales au service des Gardes Champêtres du Grand Belfort et concernant plus précisément leur armement.

Pour la réalisation de leurs missions, il est prévu que les gardes champêtres du Grand Belfort soient équipés d'un armement de catégorie D (bâtons & lacrymogènes) et également d'un armement de catégorie B1 (arme de poing, type pistolet semi-automatique Glock 17).

Le Grand Belfort assurera l'acquisition. Les armes et munitions seront remisées dans une armurerie au sein de l'hôtel du Gouverneur (conforme à la Loi).

- Pour la catégorie B1, les agents seront formés (module juridique 12h, module pratique 45h) par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Si le niveau d'aptitude est jugé suffisant, une attestation sera délivrée aux agents pour l'autorisation du port d'armes.

Un certificat médical attestant l'état de santé physique & psychique de l'agent et une formation annuelle d'entrainement au maniement de l'arme seront obligatoires.

- Pour la catégorie D, la réglementation ne prévoit pas de formation préalable. Il est toutefois prévu de faire bénéficier les gardes champêtres, de la formation développée pour les policiers municipaux.

Côté législation, le Grand Belfort devra envoyer au Préfet les documents suivants :

- une déclaration pour l'acquisition et la détention des armes de catégorie D & B1 en spécifiant la nécessité de ces armes pour le bon accomplissement du service de ses agents,
- Une autorisation individuelle de port d'armes de catégorie D & B1

Après cet exposé, les membres du Conseil Municipal ont eu une longue discussion sur l'utilisation de ces armes par les gardes champêtres. Les conseillers municipaux auraient souhaité avoir un peu plus de temps de réflexion pour prendre cette décision car le délai imparti a été très court.

**Le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'application de cet avenant n° 2 et autorise Mr Le Maire à signer tout document s'y rapportant.**

## NÉGOCIATION PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE DESTINÉ À COUVRIR LES RISQUES FINANCIERS ENCOURUS DU FAIT DE LA PROTECTION SOCIALE DES AGENTS

Le contrat d'assurance groupe, conclu par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Territoire de Belfort pour le compte des communes & établissements publics, et destiné à couvrir les risques financiers induits par l'absentéisme des agents, arrive à son terme à la date du 31 décembre 2025. Il est nécessaire de conclure un nouveau contrat.

Afin d'obtenir un meilleur rapport qualité/prix, il est envisagé de donner mandat au centre de gestion pour opérer les opérations de négociation & de conclusion d'un contrat groupe qui sera conclu pour une durée de 4 ans, soit du 01/01/26 au 31/12/29.

Le Maire précise que ce mandatement n'a pas pour effet de faire adhérer automatiquement la commune à ce contrat groupe. Il appartiendra ultérieurement au conseil municipal de se prononcer sur les résultats de cette consultation et, s'il le souhaite, d'adhérer à l'une des formules proposées.

Le conseil municipal est appelé à délibérer sur ce projet.

**Le conseil municipal, adopte à l'unanimité que le Centre de Gestion négocie pour le compte des communes du département un contrat groupe d'assurance couvrant les risques liés à l'absentéisme des personnels territoriaux.**

Présents : 12 conseillers
Excusés : Frédéric DEMOLY
Philippe PERRET (procuration à Brigitte PAROLA)
André LEMBLÉ (procuration à Nelly WISS)

Secrétaire de séance : Brigitte PAROLA

## DÉCISION MODIFICATIVE N°1

La présente décision modificative a pour objet de procéder à un virement de crédits de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour les besoins de financement des comptes :

- « Autres installations matériel et outillage technique » afin d'assurer le règlement de la facture Husson pour la pose du poteau incendie, rue des Acacias – 6048 €.
- « frais d'études, recherche & développement » pour le paiement de la facture de l'APAVE pour l'attestation d'accessibilité des personnes à mobilité réduite à la MTL – 600 €.
- « Autres immobilisations corporelles » pour l'achat d'un réfrigérateur congélateur pour l'atelier municipal – 200 €.

## DÉCISION MODIFICATIVE N°2

La présente décision modificative a pour objet de procéder à un virement de crédits de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour les besoins de financement des comptes :

Compte « Amortissement bâtiments et installations » concernant la subvention pour la route de Bermont (273,10 €) et la subvention d'équipement du Carré d'Habitat (340,22 €).

## GROUPEMENT DE COMMANDE RELATIF À LA FOURNITURE D'EFFETS D'HABILLEMENT ET D'ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE AVEC LE GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le Grand Belfort Communauté d'Agglomération a créé un groupement de commandes relatif à l'achat d'habillement et d'équipement de protection pour les agents de la Ville de Belfort, de l'Agglomération et des communes membres dont Dorans fait partie.

Le Grand Belfort assurera la coordination de ce groupement et prendra en charge la procédure de passation du marché, qui permettra d'avoir des tarifs compétitifs.

La durée du marché sera valable pour une durée d'un an, soit du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026, reconductible trois fois (soit 4 années au total).

**Le Conseil municipal valide à l'unanimité que la commune de Dorans adhère à ce groupement de commande à partir de 2026 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention et ainsi mandater le Grand Belfort pour la préparation, la passation et l'exécution de ce marché.**

## RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT E-CARTE AVANTAGES JEUNES AVEC LE BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE DE BELFORT POUR 2025-2026

Brigitte Parola de la commission Jeunesse propose au conseil municipal d'offrir à nouveau cette année la carte avantages jeunes aux ados du village de 15/16/17 ans.

Cette carte leur permet d'obtenir des réductions et des gratuités dans les domaines de la culture, des loisirs, des sorties et de la vie pratique à Belfort et voire même sur la Franche-Comté (exemple entrée gratuite à la patinoire de Belfort, au bowling, abonnement gratuit à une bibliothèque, des réductions dans des magasins…). Elle fonctionne sur la période de l'année scolaire du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.

Le Bureau d'Information Jeunesse de Belfort nous propose cette carte au tarif de 9 €.

La commission Jeunesse a recensé une quarantaine de jeunes du village qui pourraient être concernés. Un courrier leur sera adressé, une information sera faite également via l'application Intramuros pour que tous les jeunes de 15/16/17 ans puissent s'inscrire en mairie afin de recevoir cette carte. Elle leur sera remise lors d'un moment convivial le jeudi 4 septembre à 18h45 en mairie.

Si vous n'avez pas reçu ce courrier et que vous souhaitez recevoir cette carte, veuillez prendre contact avec la mairie au plus vite au 03 84 56 10 27 ou par mail mairie.dorans@orange.fr

**Le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition d'offrir la carte avantages jeunes aux doranais de 15/16/17 ans pour l'année scolaire 2025/2026 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le BIJ de Belfort.**

## ATTRIBUTION DE LA PRIME RIFSEEP AUX AGENTS DE LA COMMUNE (RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS SUJÉTIONS EXPERTISE ENGAGEMENT PROFESSIONNEL)

Le RIFSEEP est le nouveau régime indemnitaire de référence obligatoire pour tous les agents de la fonction publique qu'ils soient titulaires ou contractuels. Il a été mis en place par l'Etat depuis plusieurs années.

Cette indemnité est composée d'une indemnité (IFSE) liée aux fonctions (poste occupé par l'agent, expérience professionnelle), et d'un complément indemnitaire (CIA) tenant compte de l'engagement professionnel et de leur manière de servir.

Dorans a souhaité se mettre en conformité et a engagé une réflexion visant à refondre le régime indemnitaire de ses 3 agents municipaux et leur instaurer le RIFSEEP.

Les montants de base de l'indemnité sont établis pour un agent exerçant à temps complet. Ils sont réduits au prorata de la durée effective du travail des agents. Ces montants évolueront au même rythme et selon les mêmes conditions que les montants arrêtés pour les services de l'Etat.

La prime principale (IFSE) équivaut à 400 € brut/mois pour 35 h de travail effectif, la prime (CIA) sera versée en 1 fois en fin d'année et sera révisable chaque année par décision du Maire d'un montant maxi de 1 200 €.

**Le conseil municipal, vote à l'unanimité :**

- **D'instaurer une prime de fonctions, de sujétions, d'expertise et d'engagement professionnel à compter du 1er septembre 2025,**
- **D'autoriser Mr Le Maire à fixer par arrêtés individuels le montant perçu par chaque agent, dans le respect des barèmes fixés pour la Fonction Publique.**
- **De prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de cette prime.**

## *AGENDA*

- **SAMEDI 30 AOÛT :** à partir de 11h30 à la MTL : barbecue pour les doranaises et doranais. Inscription se référer au bulletin ci-joint
- **DIMANCHE 7 SEPTEMBRE :** dès 8h30 à la salle des fêtes « la Folichotte de Sevenans : jeux intervillages de pétanque. L'inscription des équipes et les réservations sont à effectuer par tél à la mairie de Dorans au 03 84 56 10 27 ou à Patrice Gauchet au 06 86 83 34 89
- **DU 8 AU 12 OCTOBRE :** opération brioches

# LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITE

# DE BONNES VACANCES

# ET UNE BONNE RENTRÉE

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### AGRÉMENT ACCESSIBILITÉ POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE À LA MAISON DU TEMPS LIBRE

L'APAVE, organisme qui délivre cet agrément nous a fait part d'un accord total après les différents aménagements effectués.

### ANTENNE ORANGE RUE DES CERISIERS PASSERA EN 5G

La société Eiffage a été commanditée par Orange pour effectuer ce changement.

### AFFOUAGE

Si vous êtes intéressés pour effectuer de l'affouage sur Dorans, adressez-vous en mairie, par mail mairie.dorans@orange.fr ou téléphone 03 84.56.10.27 avant le 28 novembre 2025.

Vous devrez nous fournir une copie de l'attestation d'assurance « responsabilité civile ».

### ATELIER OPABT

Un nouvel atelier ayant comme thème « comment fonctionne votre mémoire » sera organisé à Dorans. Il sera effectué gratuitement comme pour les précédents ateliers avec l'OPABT (Office Pour les Aînés de Belfort et du Territoire).

Les 10 séances auront lieu tous les vendredis du 17 octobre au 19 décembre en mairie de Dorans, de 9h15 à 11h45. Elles seront précédées d'un rdv individuel le vendredi 10 octobre et d'une conférence. Une réunion bilan s'effectuera le vendredi 30 janvier 2026 en matinée.

Il reste quelques places. Si vous souhaitez y participer, vous devez vous inscrire en téléphonant à l'OPABT au 03.83.54.26.70 ou au 07.84.61.18.99.

### PASSAGES DES JURYS DES FLEURS

Jury régional, le 30 juin après-midi. En 2018, nous avions déjà eu la visite d'une délégation de Bourgogne Franche-Comté, et Dorans avait obtenu sa 1ère fleur. Cette année, la commission fleurissement est déçue par les commentaires du jury qui vient de Dijon et qui est bien loin de connaître nos petites communes ainsi que l'investissement que les bénévoles y mettent. Le jury ne connaît pas non plus nos contraintes budgétaires et que de ce fait la part consacrée au fleurissement ne peut y être importante.

Jury départemental, le 15 juillet matin. Lors de leur passage dans notre commune, les membres du jury nous ont donné des notes positives sur nos plantations. Chaque année, ils nous encouragent et surtout ils nous donnent des conseils très enrichissants que nous essayons de mettre en oeuvre.

### CONTRAT DE TRAVAIL POUR UNE DURÉE DÉTERMINÉE DE MR GUY LAURENT

Pour faire face à la surcharge de travail durant l'été, il a été fait appel au service de remplacement du Centre de Gestion du T de B. Mr Laurent effectue le samedi des travaux de débroussaillage et de balayage dans notre commune. Merci de lui réserver un bon accueil.

### CHANTIER DE JEUNES À LA FONTAINE DE LA RUE DES SOURCES

Une convention a été signée pour 2 ans entre la mairie de Dorans et l'ASEA (Association de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte). Cette association est soutenue par le Fonds Social Européen et par Pays de Montbéliard Agglomération. Elle ne demande donc aucune rémunération.

Au mois de juillet, une dizaine de jeunes ont participé à la rénovation de la fontaine des Converses (voir photo ci-dessous). Le travail réalisé est magnifique. Ils avaient également effectué quelques travaux au printemps (débroussaillage sur la ZAC, peinture des buts et mise en place des filets de foot au terrain de la MTL).

Au mois de novembre, ils tailleront les arbres fruitiers du 2ème verger de la ZAC, ainsi que le noisetier au début de la rue des Vergers. D'autres travaux sont déjà prévus pour 2026.

### FUSION DES SYNDICATS DES ÉCOLES

Les maires des 4 villages se réunissent régulièrement pour mettre en place la fusion des 2 syndicats des écoles maternelles et élémentaires (SIEMPK - RPI). Cette fusion pourrait avoir lieu en début d'année 2026.

### ARRÊTÉ DE LA PRÉFECTURE RELATIF AUX PANNEAUX D'AFFICHAGE (ARTICLE L581-13 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

Cette loi impose aux collectivités de déterminer des zones d'affichage pour la liberté d'expression de tous (associations, mouvements politiques...). Le panneau d'affichage de la Zac, qui correspond le mieux aux critères demandés, a été répertorié auprès de la Préfecture.

### MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est désormais présent en Bourgogne Franche-Comté. Il pond dans les petites zones d'eaux stagnantes autour des habitations. Il est donc important de vider les coupelles et contenants après chaque pluie, de ranger les objets qui peuvent retenir l'eau, de nettoyer les gouttières et de couvrir les récupérateurs d'eau.

Pour plus d'information : https://www.pm-nordfranchecomte.eu/un-ete-sans-piqure/

2 COCKTAILS POUR PROFITER D'UN BEL ÉTÉ

**RECETTE QUEENS PARK SWIZZLE**

*L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEUREUX POUR LA SANTÉ*

**Nombre de personnes : 1**
**Temps de préparation : 8** min

**Ingrédients :**

- 6 cl de Rhum ambré des îles Old Nick
- 2.25 cl de Jus de citron vert
- 1.5 cl de Sirop de canne Canadou
- 4 traits de Bitter Angostura
- 8 feuilles de Menthe fraîche

**Instructions :**

- Lavez les feuilles de menthe.
- Déposez les feuilles de menthe dans votre verre tumbler.
- Avec une cuillère à mélange, pilez-les légèrement.
- Soulevez la menthe avec une cuillère à mélange et frottez-la contre l'ensemble du verre.
- Ajoutez le rhum Ambré Old nick, le sirop de canne roux Canadou et le jus de citron vert frais sur la menthe.
- Remplissez le verre de glace pilée jusqu'à mi-hauteur.
- Faites rouler un swizzle stick (ou une cuillère à mélange) entre vos paumes, de bas en haut, pendant 10 à 15 secondes.
- Complétez avec de la glace pilée pour remplir le verre à ras bord.
- Versez 4 traits de bitters Angostura sur le dessus de la glace pilée.
- Décorez avec un brin de menthe fraîche.
- Dégustez avec une paille.

**RECETTE RIO**

**Nombre de personnes : 1**
**Temps de préparation : 5** min

**Ingrédients :**

- 15 cl Jus d'orange
- 8 cl Limonade
- 2 cl Sirop de grenadine Sirop Sport
- 1 Citron vert

**Instructions :**

- Coupez le citron vert en quartiers.
- Dans un verre long drink, ajoutez des glaçons pour bien rafraîchir votre cocktail.
- Versez le jus d'orange.
- Ajoutez le sirop de grenadine sur le dos d'une cuillère afin qu'il ne se mélange pas trop avec le jus d'orange.
- Pressez un quartier de citron vert dans le verre.
- Allongez le tout avec de la limonade.
- Mélangez légèrement les ingrédients avec une cuillère à mélange tout en gardant un joli dégradé de couleurs.
- Utilisez un quartier de citron vert pour décorer le bord du verre.

## LA CITATION PERDUE

Chaque lettre de la phrase a été remplacée par une lettre ou un chiffre aléatoire. Essayez de décoder le message.

| A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M | N | O | P | Q | R | S | T | U | V | W | X | Y | Z |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | | | 21 | 8 | | 19 | | | | | | 15 | | | | | |

L ' ' ' Ê
21 14 17 3 5 3 25 16 10 7 14 10 1 25 1 5 14 3 10 10 16 10
À L U O É É
21 3 1 14 5 5 3 10 10 14 15 6 10 19 16 5 25 1 14 1
' É O U L L
25 7 19 15 1 14 5 21 14 10 16 21 14 6 7 14

*Solution :* "Le paradis, c'est d'être assis à la terrasse un soir d'été et d'écouter le silence."

## CARRÉ MATHÉMATIQUES

Les valeurs manquantes sont les nombres entiers compris entre 1 et 9. Chaque nombre n'est utilisé qu'une seule fois. Chaque ligne et colonne sont une équation mathématique.

| | − | 9 | − | 2 | −3 |
|---|---|---|---|---|---|
| + | ■ | × | ■ | + | |
| 1 | + | | − | | 0 |
| + | ■ | − | ■ | − | |
| | + | | + | 7 | 14 |
| 12 | | 41 | | 1 | |

| | 1 | | 41 | | 12 |
|---|---|---|---|---|---|
| 14 | 7 | + | 4 | + | 3 |
| | − | ■ | − | ■ | + |
| 0 | 6 | − | 5 | + | 1 |
| | + | ■ | × | ■ | + |
| −3 | 2 | − | 6 | − | 8 |

## LES INFOS INUTILES POUR BRILLER EN SOCIETE

- 2% des coiffeurs Américains ont déjà été poursuivis en justice pour avoir raté une coupe.
- Les 101 Dalmatiens, Peter Pan, la belle et le Clochard, La belle au bois dormant et Mulan sont les seuls dessins animés de Disney où les deux parents sont présents et ne meurent pas pendant le film.
- La peau d'un humain pèse 2 fois plus que son cerveau.
- Les gens qui ont des yeux bleus voient mieux dans le noir.
- Votre pouce a la même longueur que votre nez.
- Au cours de la Seconde Guerre mondiale, la première bombe lancée sur Berlin par les Alliés a tué le seul éléphant dans le zoo de Berlin
- Venus et Uranus sont les seules planètes du système solaire à tourner (sur elles-même) dans le sens des aiguilles d'une montre.

## LA BLAGUE DU MOMENT

Une magnifique petite fille se rend à la boulangerie de son quartier et demande une baguette de pain. Charmée, la boulangère entame la conversation :
- Comment t'appelles-tu, ma mignonne ?
- Pétale, madame.
- Oh, comme c'est beau ! Et comment tes parents ont-ils eu une aussi belle idée ?
- Lorsque je suis née, un pétale de rose s'est posé sur mon berceau.
- Ooooh comme c'est mignon ! As-tu un petit frère ou une petite sœur ?
- Oui, madame. Une petite sœur.
- Et comment s'appelle-t-elle ?
- Poutrelle, madame.

## L'HOROSCOPE DECALE

**Bélier :** Un chien mangera toutes vos déclarations d'impôts depuis 2012. Point positif : il deviendra votre broyeur à papier.
**Taureau :** Cette semaine sera placée sous le signe de l'hésitation et des « euh… » qui viendront peser lourdement sur chacune de vos phrases. Vous y perdrez en temps et en charisme.
**Gémeaux :** Vous porterez des couches « pour essayer » et pour « pas mourir bête ». Vous ne pourrez plus vous en passer.
**Cancer :** On vous embauchera pour aller débusquer un alligator dans les égouts de votre ville. Il vous faudra une lampe-torche, des bottes, un lance-harpon et du courage. En échange, on vous promettra des tickets-restaurants.
**Lion :** Vous enverrez CAFARD au 8 22 22 pour gagner votre poids en cafards. Vous les recevrez en plusieurs fois, par boîte de 10 kilos.
**Vierge :** Vous jouerez à la balle au prisonnier avec les enfants de votre quartier. Vous finirez dans un sale état, car ils jouent avec une boule en fer et seront très agressifs.
**Balance :** Vous irez boire un verre dans un nouveau bar concept : un bar de l'ennui, où les gens comme vous se retrouvent pour se rendre compte qu'ils n'ont rien à se dire. La pinte est à 9 euros.
**Scorpion :** Vous essaierez de vous donner un style en vapotant et en regardant dans le vide. Ce n'est pas comme ça que vous attirerez l'attention des gens, ressaisissez-vous !
**Sagittaire :** Vous mâcherez du chewing-gum vulgairement (ce qui ne sera pas étonnant vu votre style). Vous devrez suivre une formation dans une école spécialisée pour apprendre à mâcher la bouche fermée, et à respecter votre entourage.
**Capricorne :** Vous devrez aider « Christiane de l'accueil » à installer sa box internet parce qu'elle n'y comprend rien. Elle vous accueillera en peignoir et tentera de vous faire du charme. Fuyez tant qu'il est encore temps.
**Verseau :** Votre N+1 vous demandera expressément de réapprendre les tables de 7, 8 et 9. Vous avez toujours eu du mal avec ces trois-là.
**Poisson :** Vous vous lancerez dans le « dirty challenge » qui consiste à ne plus se laver pendant une semaine. Enfin un défi à votre niveau !

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique